

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 22 juin 2015, à compter de 17 h à la salle du conseil municipal au 125, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Mario Léonard, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2015-06-170

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Achat d'un terrain
- 5- Appuie Parc Régional Montagne du Diable
- 6- Période de questions
- 7- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

ACHAT D'UN TERRAIN

Monsieur Léonard informe les membres du conseil de ses démarches auprès d'un citoyen concernant l'achat éventuel d'un lot pour fin municipale (sablère gravière).

Les membres du conseil ont décidé de reporter toutes décisions à une prochaine assemblée.

2015-06-171

APPUIE PARC RÉGIONALE MONTAGNE DU DIABLE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve appuie le projet du Parc Régional Montagne du Diable pour la « *construction du pavillon d'accueil* », afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil est levée à 17 h 10.

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général